

<http://aspacle.fr/spip/spip.php?article286>

Compte rendu de la réunion du 14/11/2017

- Vie de l'ASPACLE - Réunions - Compte rendus -

Date de mise en ligne : mercredi 15 novembre 2017

Copyright © ASPACLE - Tous droits réservés

Participants :

- Laurent Lehoux (1S),
- Christine Ozanne (6e1),
- Sébastien Desloques (TES)
- Eric Gauthier (5e2)
- Sylvie Michel Valette (6e2)
- Isabelle & Patrice Girard-Donnat (4e2)
- Céline Piniac (2nde 2)
- Mathilde Vincent (3e2)
- Boris Ernult (4e1, 1L)
- Virginie Fessard (3e1)

L'information entre parenthèse indique dans quelle classe est l'enfant du parent (à compléter)

Communication avec les parents

La question de la mise en place d'une personne relai de l'ASPACLE par classe, ou par niveau, a été posée. Le rôle de ce parent-relais, ainsi que les modalités de sa communication avec les parents réclame sans doute un travail en petit groupe ou une réunion spécifique sur le sujet.

Organisation des conseils de classe

Le calendrier des conseils est maintenant établi et diffusé. Il est attendu que, pour chaque conseil, deux parents d'élèves y assistent. Le rôle de ces parents d'élèves est avant tout de recueillir l'appréciation générale de la classe

de la part des professeurs et d'en faire un compte-rendu. Ce compte-rendu doit parvenir à la direction du CLE dans les deux jours qui suivent le conseil, car il est indispensable à l'émission des bulletins.

Pour une description plus détaillée du rôle, vous pouvez vous référer à ce dossier :

<http://www.aspacle.fr/spip/spip.php?article18>

Il est rappelé que la motivation du parent d'élève représentant l'association ne peut être centrée sur le cas individuel de son enfant, mais bien sur son rôle de relai avec les autres parents.

Les parents participants à la réunion de ce jour se sont inscrits dans les conseils de classe selon la distribution suivante (les prénoms font référence à la liste des participants ci dessus).

Le calendrier est en ligne ici : <http://www.aspacle.fr/spip/spip.php?article285>

6.1 : Sylvie Michel Valette / Christine Ozanne

6.2 : Sylvie Michel Valette

5.1 : Eric Gauthier

5.2 : Eric Gauthier

4.1 : Isabelle Girard-Donnat ou Sylvie Michel Valette

4.2 : Isabelle Girard-Donnat

3.1 : Virginie Fessard

3.2 : Mathilde Vincent

3 IPO : Virginie Fessard

2.1 : A trouver

2.2 : A trouver

1 L : Céline Piniac

1 ES : Céline Piniac

1 S : Laurent Lehoux

T L : Boris Ernult

TS : A trouver

TES : Sébastien Desloques

Afin d'organiser la participation à ces conseils, l'Aspacle a nommé des coordinateurs, dont le rôle est :

· de compléter la liste par des parents participant , en s'appuyant en priorité dans la liste des volontaires qui se sont déclarés auprès de l'Aspacle dans la réunion de lancement de septembre et qui sera rediffusée par Laurent Lehoux.

· De s'assurer que le compte-rendu sera produit et communiqué dans le bon timing.

La liste des coordinateurs est la suivante :

· Classes de 6e et 5e : Sylvie

· Classes de 4e et 3e : Isabelle

· Classes de Seconde : Mathilde

· Classes de Première : Céline

· Classes de Terminal : Boris

La formulaire vierge de compte-rendu peut être trouvé à l'adresse suivante :

<http://www.aspacle.fr/spip/IMG/doc/Modele - Compte rendu du conseil de classe X-Y Neme trim 20xx-20yy.doc>

Nominations des parents d'élèves au conseil de discipline du CLE

Décision :

- Les membres permanents du conseil de discipline sont Sébastien Desloques et Céline Piniac
- Les membres suppléants sont Eric Gauthier et Boris Ernult

Calendrier des prochains meetings

- La prochaine réunion des parents d'élèves de l'Aspacle se tiendra le **mardi 12 décembre à 18 heures**, en lieu et place de celle du 5 décembre qui est annulée
- Le premier conseil d'école se tiendra le 27 novembre 2017. Tous les élus peuvent y assister (10 sièges, dont 5 sièges donnant un droit de vote)

Cours d'anglais de 4e2

- La rencontre entre la direction du CLE et les parents qui souhaitaient intervenir collectivement, pour la plupart présents à la dernière réunion, s'est tenue le 6 novembre.

- Le sujet poursuit sa progression au sein des services de l'académie.

Construction du nouveau projet du CLE

La participation d'une demi-douzaine de parents d'élèves à la concertation du 7 novembre a été bien appréciée tant par les enseignants que les parents. Le souhait des parents aurait été de disposer de plus de temps, car grosse demi-heure accordée ne permettait pas de traiter en groupe les 4 questions posées.

Un compte-rendu a été diffusée par Loan.

Pour les étapes suivantes :

- Demander à Loan si elle peut partager le déroulé global de son projet, en pointant notamment sur les moments où elle demande une intervention des parents d'élèves

- Lui proposer d'enrichir le document produit par un travail avec un groupe de parents d'élève